

Ma première année en droit

Vous avez décidé d'entamer des études en droit et plusieurs questions se bousculent...
Quelle est la charge de travail ? Quels sont les trucs et astuces pour bien débuter vos études ?
À qui vous adresser en cas de questions sur vos cours ou vos horaires ?
Retrouvez ici des conseils pratiques qui vous aideront à faire vos premiers pas à l'université.



**MES 1^{ERS} JOURS
A L'UNIL...**
COMMENT M'Y
RETROUVER AVANT
LA RENTRÉE ?

Journée d'accueil - vendredi précédant la rentrée

- * Présentation des services de l'UNIL et des associations étudiantes
- * Séance d'information de la Faculté de droit, sciences criminelles et administration publique (FDCA) : présentation et infos pratiques pour vous aider à planifier vos études
- * Séance d'information par filière

www.unil.ch/bienvenue/journeedaccueil

À vos marques! - semaine précédant la rentrée

Cours d'introduction aux études universitaires sur 2 matinées pour mieux connaître l'UNIL et développer vos méthodes de travail
www.unil.ch/reussir/avosmarques

Guide pratique - brochure d'informations

Toutes les infos utiles sur le logement, les bourses, les différents services aux étudiant-e-s

@ www.unil.ch > Vos études à l'UNIL
www.unil.ch/bienvenue/accueil

EN SITUATION DE HANDICAP ?

L'UNIL s'engage à faciliter l'intégration des personnes en situation de handicap sur le campus. Si vous avez besoin d'un aménagement de vos études, consultez la page :

www.unil.ch/handicap

Pour toute autre problématique de santé, vous pouvez contacter l'Accueil santé.

www.unil.ch/accueilsante



...ET SI JE CHANGE D'AVIS ?

Vous pouvez changer de faculté jusqu'au **30 septembre** (sauf pour aller en médecine ou en sciences du sport), sous réserve de remplir les conditions d'inscription de la nouvelle faculté.
Formulaire à remplir sur le site web du Service des immatriculations : www.unil.ch/immat > Etudiants UNIL > Transfert de faculté.

Si vous hésitez à changer d'orientation, venez en discuter dans les **permanences** du Service d'orientation et carrières.

www.unil.ch/soc



L'INFORMATIQUE À L'UNIL

- * Activez rapidement votre accès personnel que le Centre informatique vous fournit.
- * De nombreuses démarches se font par internet : inscriptions aux enseignements et aux examens, suivi de votre dossier administratif, stockage de fichiers, etc.
- * Dès votre accès activé, vous disposerez d'un crédit d'impression initial de 300 pages, qui vous permet d'imprimer gratuitement des supports de cours ou des travaux personnels depuis une borne PrintUNIL. Vous trouverez des imprimantes dans presque tous les bâtiments de l'UNIL.
- * Des bornes d'accès à internet et des salles informatiques sont à votre disposition dans les différents bâtiments.
- * Le Centre informatique propose des rabais sur le matériel. Il vous propose aussi de télécharger des logiciels usuels. **Profitez des cours proposés gratuitement** pour apprendre à vous en servir au mieux !

www.unil.ch/ci

**MA 1^{ÈRE}
SEMAINE**

Matériel de cours

Vous trouverez les photocopiés officiels des cours, réalisés par les membres du corps enseignant, à la Repro (Anthropole, 2088). L'Association des étudiant-e-s en droit (AedL) fournit des photocopiés « officieux ». Ce sont des résumés de certains sujets ou cours réalisés par des étudiantes et étudiants, qui peuvent être utilisés en complément à vos notes et aux photocopiés officiels ; mais attention, ils ne les remplacent pas !





RÉUSSIR À L'UNIL

Conseils pour amorcer au mieux le saut important que représente le passage du gymnase à l'université.

Planifier votre travail: les études universitaires s'organisent sur le semestre, quelques fois sur l'année entière.

Travaillez et révisez vos notes régulièrement: les examens ont lieu seulement à la fin de la 1^{ère} année en juin. A vous de faire preuve de motivation et d'autodiscipline pour ne pas vous laisser déborder par la masse de travail. Pensez à assimiler progressivement la matière de vos cours.

Lisez les livres conseillés au fur et à mesure pour prendre le temps d'y réfléchir et d'établir des liens avec la matière traitée en cours. Conseil: rédigez des résumés, qui synthétisent les points essentiels des ouvrages. Adaptez-vous à la nature de l'ouvrage et aux objectifs de lecture.

Utilisez des méthodes de travail actives: travaillez en groupe, discutez et échangez vos points de vue. Sollicitez les conseils d'étudiant-e-s avancé-e-s, assistant-e-s ou professeur-e-s. Développez votre curiosité!

Ich spreche kein Deutsch...

Dès le début des études, la compréhension écrite de l'allemand juridique est très importante. Les connaissances que vous avez acquises lors du gymnase représentent une base suffisante pour aborder le cours de langue juridique allemande. Par ailleurs, un cours spécifique est prévu pour les personnes n'ayant jamais étudié l'allemand. Vous pouvez passer l'examen de langue juridique allemande quand vous le souhaitez, mais au plus tard avant l'inscription aux examens de 3^e année de Bachelor.

русский
DEUTSCH
italiano
español

Je ne suis pas francophone...

Demandez à vos enseignant-e-s si vous pouvez indiquer sur votre copie d'examen que vous n'êtes pas de langue maternelle française.

Un niveau B2 minimum en français (niveaux de référence du Conseil de l'Europe) en début d'études est fortement recommandé pour mener à bien vos études. Vous êtes vivement encouragé-e à suivre les **cours Satellite** de français proposés par l'École de français langue étrangère.

www.unil.ch/fle

L'ASSOCIATION DES ÉTUDIANT-E-S EN DROIT

L'AedL représente les étudiantes et étudiants en droit de l'UNIL et leur propose divers services comme la vente de photocopiés, une bourse aux livres et des parrainages de débutantes et débutants par des étudiantes et étudiants de 2^e ou 3^e année. Elle organise également des conférences (ARTE IURIS, journées d'informations sur les métiers juridiques) et des événements festifs, comme le bal de Droit. L'association propose par ailleurs une permanence juridique ouverte au public.

www.unil.ch/aedl - aedl@unil.ch -
021 692 27 74 - Internef, bureau 276.4

Participez aux **Ateliers réussite**, organisés pendant le semestre. Une ressource importante pour vous aider à développer vos méthodes de travail et optimiser vos études.

www.unil.ch/reussir/ateliersreussite

Vous pouvez **aménager les examens** de chaque session comme vous le désirez. Planifiez donc vos sessions au mieux, suivant la difficulté des matières enseignées, le temps que vous avez à disposition pour réviser, etc. Mais prenez garde aux délais d'inscription aux examens et lisez attentivement le règlement.

Organisés en collaboration avec l'association des étudiant-e-s, des **tutorats** sont à disposition des étudiant-e-s de 1^{ère} année, dans le but de leur offrir un soutien académique lié à certains enseignements ou axé sur le développement de compétences transversales.

Essayez de vous fixer des **objectifs de formation et professionnels** réalistes et motivants, qui tiennent compte de vos intérêts et capacités.

Consultez régulièrement le site web de l'École de Droit pour vous tenir au courant de ce qui s'y passe.

www.unil.ch/ecolededroit

@ www.unil.ch/reussir

Pour bien commencer vos études, découvrez chaque mois des conseils d'étudiantes et d'étudiants plus avancés dans leurs études sur www.unil.ch/sherpa!

BIBLIOTHÈQUE CANTONALE UNIVERSITAIRE (BCUL)

Vous ne pourrez vous en passer durant vos études, il est donc indispensable de la découvrir rapidement et de savoir comment vous y retrouver. La BCUL offre des cours d'introduction à la recherche documentaire.

www.bcu-lausanne.ch

Vous aurez également accès à la Bibliothèque de droit et de sciences économiques (BDSE), située à l'Internef.



INTÉGREZ-VOUS À LA VIE DE L'UNIL

Les activités associatives, sportives ou culturelles sont autant d'occasions d'enrichir votre parcours tout en développant vos intérêts.

La presse universitaire (Uniscope, L'Auditoire...), le site web de l'UNIL et sa page Facebook vous informeront des manifestations organisées sur le campus.

www.unil.ch/culture_sport.unil.ch

Liste d'associations: www.unil.ch/associations

Faites également connaissance avec la Fédération des associations d'étudiant-e-s (FAE). Elle regroupe toutes les associations estudiantines et défend les droits et les intérêts des étudiantes et des étudiants.

wp.unil.ch/fae

EST-CE QUE JE PEUX TRAVAILLER À CÔTÉ DE MES ÉTUDES ?

En première année, il s'agit avant tout de vous adapter à vos nouvelles études, comprendre le système universitaire et passer avec succès vos examens.

Pour celles et ceux qui sont néanmoins dans l'obligation de travailler, prêtez attention aux points suivants...

... vous aurez environ **30 heures d'enseignements** par semaine, réparties sur les 5 jours de la semaine. Les mardis après-midi et jeudis après-midi sont souvent moins chargés.

... la **charge de travail personnel est très élevée** : lectures, préparation d'examens, etc. Un crédit correspond à 25 à 30 heures de travail, cours compris. En règle générale, pour un cours de 2 heures, on attend de vous le même nombre d'heures de travail en dehors du cours.



... les exigences au cours du semestre et de l'année se répartissent **de manière plutôt irrégulière**. Vous devez donc vous organiser, gérer votre emploi du temps, vous fixer des objectifs pour réussir à équilibrer travail académique et activités extra-universitaires.

... il est donc conseillé de **ne pas travailler au-delà de 10 à 15h par semaine** en période de cours et d'examens. Privilégiez des emplois le weekend ou sur les périodes de vacances.

Offres de jobs pour étudiant·e·s : www.unil.ch/sasme/travail

MA 1^{ÈRE} ANNÉE... ET APRÈS ?

APRÈS LE MASTER...

Les études en droit donnent ainsi accès aux diverses professions juridiques : avocat·e, notaire, juriste d'entreprise, carrières auprès de tribunaux, etc. Elles débouchent également sur des fonctions plus généralistes, par exemple au sein d'administrations publiques ou d'organisations et entreprises internationales.

Stage et brevet d'avocat·e et de notaire (canton de Vaud)

Pour devenir **avocat·e**, il faut avoir obtenu un Baccalauréat universitaire en Droit et une Maîtrise universitaire en Droit délivrés par une des universités suisses. Cette formation est suivie d'un stage sanctionné par un examen.

Pour devenir **notaire**, il faut avoir obtenu un Baccalauréat universitaire en Droit et une Maîtrise universitaire en Droit comprenant toutes les disciplines de la mention droit privé et fiscal du patrimoine. Cette formation est suivie d'un stage sanctionné par un examen.

Conseil : préparez votre projet professionnel pendant les études déjà afin de faciliter votre passage à l'emploi.

Établissez des liens entre votre formation et votre objectif professionnel.

Engagez-vous au niveau associatif (bénévolat), développez vos loisirs et vos passions.

Faites des stages, des mandats, des remplacements.

Développez vos compétences linguistiques et informatiques.

PARTIR EN SÉJOUR MOBILITÉ... ?

Au cours de la 3^e année du Bachelor, vous avez la possibilité de suivre deux semestres dans une autre université en Suisse. Les séjours de mobilité à l'étranger sont possibles uniquement lors du Master.

Une séance d'information est organisée chaque année peu après le début du semestre d'automne. La date est communiquée par email.

www.unil.ch/echanges

Profitez des cours du Centre de langues pour vous améliorer avant un séjour!

www.unil.ch/cdl

PERSPECTIVES D'EMPLOI... ?

Informez-vous sur les perspectives professionnelles et retrouvez les prestations offertes par le Service d'orientation et carrières pour le passage à l'emploi.

www.unil.ch/perspectives

CONTACTS UTILES



Secrétariat des étudiant·e·s en droit

Bureau 212, Internef - 021 692 27 50

affaires-etudiantes.droit@unil.ch

Heures de réception : lu, ma et je 10h00-12h30

Infos sur l'organisation des études, la mobilité, les 2^e et 3^e cycles.

Pour toute question administrative (inscriptions aux cours, examens, etc.)

Service d'orientation et carrières

Unicentre

www.unil.ch/soc - orientation@unil.ch - 021 692 21 30

Horaires : tous les jours 10h-16h

Permanences : lu, ma, jeu, ven 10h-12h et 13h30-15h30 ; mer 13h30-15h30.

Infos et conseils sur les filières d'études et sur les débouchés professionnels.

